



Agrément qualité est-ce possible ?

Par **sechane**, le **07/02/2012** à **22:13**

Bonjour,

je pense que c'est bon niveau création d'auto entreprise j'étais bloquée sur internet mais j'ai fais la demande papier.

mon autre probleme c'est que mon but était de faire de la garde de malade , garde de personnes agees, repas , garde d'enfants etc...

j'aurai donc voulu avoir l'agrément qualité, mais apparemment pour cet agrément il faut un lieu d'accueil, c'est dommage, est ce que si je justifie mes interventions a domicile je pourrai quand meme avoir cet agrément, ou bien est ce "foutu", je suis vraiment déçue si je ne peux pas.....parce que l'agrément simple me permettra juste de faire le ménage en gros.....
merci de me conseiller si j'ai une chance.

sechane